

Mois de Marie historique de Notre Dame du Puy

Dixième jour

Popularité du Grand Pardon ou Jubilé de Notre Dame du Puy, depuis son institution jusqu'à la grande Révolution française

Nous avons vu, hier, quelle fut l'origine du Grand Pardon ou Jubilé de Notre Dame du Puy. Voyons maintenant quelle fut son immense popularité.

Le Grand Pardon ou Jubilé de Notre Dame du Puy, ayant été institué en 992, et ne devant pas se renouveler avant 1910, il s'en suit, d'après les supputations du comput ecclésiastique, que cette précieuse indulgence est arrivée vingt-six fois en neuf cents ans.

Le premier de ces Jubilés sur lequel l'histoire ait enregistré des détails authentiques, est le dixième, qui fut célébré en 1407, sous l'épiscopat d'Elie de l'Estrange. A cette époque, le Jubilé ne durait qu'un jour. Or, il y eut, ce jour-là, au Puy, une telle affluence de pèlerins, que, malgré toutes les précautions de prudence prises par les consuls de la ville, il y eut jusqu'à deux cents personnes étouffées dans la foule. Le coeur se serre à la pensée d'une pareille catastrophe, qui se renouvellera plus d'une fois encore, dans les solennités de l'Eglise angélique. Mais la foi suggère d'autres sentiments que la nature et nous fait presque envier le sort de ces bienheureux pèlerins, à qui le Jubilé de Notre-Dame ouvrit ainsi les portes du paradis.

Le onzième Jubilé eut lieu en 1418, sous le même évêque, Elie de Lestrange. L'expérience du passé fit redoubler les précautions. Sur la prière qui lui en fut faite, le Souverain Pontife prolongea le Jubilé jusqu'au mardi de Pâques. Mais, malgré cela, la foule des pèlerins fut si grande, qu'on eut encore à déplorer la mort de trente-trois personnes qui périrent étouffées dans la presse.

Au douzième Jubilé qui suivit de très près celui-là (1429), on n'eut, cette fois, aucun accident à déplorer. Il est vrai qu'à la demande du roi Charles VII, le Souverain-Pontife avait prorogé l'indulgence jusqu'au dimanche de Quasimodo.

Le treizième Jubilé eut lieu en 1440. La dévotion et l'affluence des pèlerins y furent aussi grandes que de coutume. Mais, grâce aux précautions extraordinaires prises par les autorités civiles et ecclésiastiques, tout se passa sans accident de personne.

Il n'en fut pas de même en 1502 (quatorzième Jubilé). Cette fois, malgré un luxe de précautions inouïes, cent douze pèlerins périrent étouffés. Cette catastrophe provint de ce que l'évêque, Godefroy de Pompadour, croyant que le Jubilé de l'année sainte, qui avait eu lieu deux ans auparavant, dans la chrétienté toute entière, diminuerait considérablement le nombre des pèlerins du Puy, ne crut point devoir recourir au Souverain Pontife comme l'avaient fait ses prédécesseurs, pour obtenir une prolongation du Jubilé. Mais, contre son attente, il y eut, dès le dimanche des Rameaux, une affluence énorme de pèlerins, et cette affluence continua d'une façon si prodigieuse les jours suivants, que les chemins se trouvant trop étroits, les pieux voyageurs furent obligés de se frayer des routes plus larges, à travers les blés et les vignobles, qui furent ainsi endommagés sur une largeur de quatre à cinq toises. On aurait dit que l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, s'étaient épuisées d'habitants ; il se trouva même, parmi la foule des étrangers, plusieurs familles grecques. Depuis les Vêpres du jeudi jusqu'aux Complies du lendemain, les rues furent encombrées d'une multitude tellement pressée, que si quelque objet venait à tomber, personne n'osait ni ne pouvait se baisser pour le ramasser. Les habitants du même pays et les membres d'une même famille tenaient leurs bâtons haussés, avec des enseignes pour se reconnaître ; et la chaleur qu'ils souffraient, quoiqu'en plein air, était si forte, qu'elle les contraignait à supplier, ceux qu'ils voyaient aux fenêtres, de leur verser de l'eau sur la tête pour les rafraîchir, ce que la charité s'empressait de faire en y joignant quelques fruits pour les désaltérer. Les provisions furent loin de suffire, et la cherté devint excessive. Les trois mille confesseurs, dont l'Evêque s'était pourvu, ne pouvant suffire à la multitude, on dut y en ajouter encore un millier. Ils étaient échelonnés dans la basilique ; les églises, les porches, les cimetières en étaient bordés ; plusieurs se tenaient à la porte Saint Gilles ; un plus grand nombre s'étaient établis dans la grande prairie du Breuil. Dans une presse si compacte, il était impossible de n'avoir pas à déplorer quelque accident : quatre-vingt quinze personnes

pérèrent donc étouffées, près la porte Saint Robert, et dix-sept furent écrasées sous les ruines d'un mur qui s'écroula près la porte de Vienne.

Ces cruelles leçons ne furent pas perdues pour l'avenir. On s'entoura de plus de précautions, et, grâce aux nouvelles mesures qui furent adoptées, il n'arriva point de malheur durant le quinzième Jubilé de 1513, quoiqu'il y vint et afflua, disent les chroniques « grand et indicible nombre de peuple ».

Le seizième Jubilé de 1524 s'ouvrit sous d'assez fâcheux auspices. La malveillance des protestants, dont l'hérésie commençait à se répandre dans l'ombre, avait semé au loin des bruits de peste et de guerre. Néanmoins, peu de solennités furent aussi brillantes : « Il y vint des gens et tant, que je ne sais, dit un contemporain, comment plus en fussent venus, ou si plus en eust pu tenir ». Cette fois encore les routes publiques furent trop étroites pour la multitude des étrangers accourus de toutes parts. Les habitants du Puy se distinguèrent plus que jamais, par les bons offices de charité qu'ils rendirent aux pèlerins, et l'ordre fut si parfait, qu'il ne périt qu'un seul homme ; encore fut-il victime de son imprudence.

Le Jubilé de 1622 arriva. C'était le dix-septième, Just de Serres était alors assis sur le siège de saint Vosy. A sa requête, qu'appuya le roi Louis XIII, le pape Grégoire XV prolongea, à perpétuité, pendant l'octave entière, le privilège accordé par ses prédécesseurs pour le seul jour du Vendredi-Saint. Le concours des pèlerins, cette fois, fut singulièrement remarquable ; suivant Théodore, jamais on ne vit en même temps, au Puy, tant de noblesse et de prélats. On était accouru de toute l'Europe, et des manuscrits assurent qu'il n'y vint pas moins de trois cent mille personnes.

Le dix-huitième Jubilé eut lieu en 1633, à peu près dans les mêmes conditions, sauf que le temps, contre l'ordinaire, fut si serein et si beau pendant l'Octave, qu'il semblait, dit le chroniqueur, que mars eut fait vœu d'arrêter ses giboulées, pour ne point empêcher les fidèles de venir rendre leurs vœux à la très sainte Vierge.

Le dix-neuvième Jubilé arriva avec l'année 1644. Cette fois il y avait tant de neige dans les chemins que l'on croyait ne voir arriver que fort peu d'étrangers. Mais il en vint tout autant qu'aux autres Jubilés. On avait fait venir un grand nombre de confesseurs, tant séculiers que réguliers, et il n'y en avait pas moins de cent au seul couvent des Capucins.

Le Grand-Pardon du Puy ne revint, pour la vingtième fois, qu'avec l'année 1701. Cette fois l'affluence des pèlerins n'eut plus de bornes, et l'on peut dire que l'Europe tout entière s'ébranla. L'Allemagne, notamment, rivalisa de zèle avec l'Espagne et l'Italie. On remarqua, en particulier, deux chevaliers de Malte qui, attirés de leur île par la dévotion, marchèrent nu-pieds, depuis la chapelle de Sainte Anne jusqu'au Puy, et montèrent à la Cathédrale, en marquant de leur sang les traces de leur pas. Le temps était horrible. La neige tombait à gros flocons, et les routes étaient presque devenues impraticables. Malgré cela, les confesseurs ne pouvaient suffire à la multitude des pénitents. Pour éviter l'encombrement de la Basilique, il était permis de communier dans n'importe quelle église ou chapelle de la ville. Or, d'après les procès-verbaux qui en furent dressés, on compta jusqu'à quinze mille communions dans l'église des Jésuites. Trois mille dans celle des Cordeliers, six mille aux Carmes, dix mille chez les Capucins et autant, sans doute, chez les Dominicains de Saint Laurent. Pour ces derniers, les procès-verbaux ne donnent pas de chiffres. Quant à la Cathédrale, la foule des pénitents et des communicants était si grande, qu'on lut obligé de poster deux soldats à chaque confessionnal, pour empêcher le peuple de s'étouffer, et donner au confesseur la liberté de respirer. Enfin, on ne cessa, pendant toute l'Octave, de distribuer la communion à la Basilique, depuis le grand matin jusqu'au soir après Vêpres, et même jusqu'à l'entrée de la nuit.

La même chose eut lieu pour le vingt-unième Jubilé de 1712, que le Pape Clément XII, sur la relation de ce qui s'était passé en 1701, prolongea encore jusqu'au dimanche de Quasimodo.

Enfin l'année 1785 vint clore dignement cette magnifique série de Jubilés que nous venons d'énumérer brièvement.

Mgr de Galard-Terraube, un de ces grands et immortels prélats comme la France en comptait beaucoup quand l'impiété se rua sur elle, gouvernait alors le diocèse du Puy. On eut dit qu'au milieu du calme complet dont jouissait notre patrie, on avait, dans le Velay, je ne sais quel vague pressentiment de la tempête qui allait bientôt s'élever. Aussi les populations coururent-elles, en foule, se jeter aux pieds de celle que l'Église salue

du titre d'étoile de la mer, et, malgré les ravages que l'impiété voltairienne avait commencé à faire dans toutes les classes de la société, on ne compta pas moins encore de quatre-vingt mille pèlerins à ce vingt-deuxième Jubilé.

Hélas ! Arrêtons-nous ici et fermons ce chapitre. Car, ce fut là le dernier hommage que reçurent avant la Révolution française, l'image et le sanctuaire sacrés de Notre-Dame du Puy.

Prière

Ô Marie, quelle triste différence entre la foi de nos aïeux et la nôtre ! Et comment ne pas être confus en comparant notre torpeur et notre froideur actuelles, à l'enthousiasme et au zèle que nos pères manifestaient autrefois pour les choses de Dieu ! Qui nous donnera de vous aimer comme eux, ô Vierge sainte ! Qui nous donnera cet élan de coeur et ce vol de l'âme qui les faisaient s'élancer vers votre Sanctuaire, ô Marie, avec de véritables transports de bonheur et d'amour ! Hélas ! misérables que nous sommes, nous ne savons plus vous aimer ! C'est comme un secret perdu pour nous, nos péchés nous ont fait perdre cette science de l'amour de Dieu et de sa sainte Mère. O Reine du Mont Anis, rendez-nous nos coeurs et nos âmes d'enfants ; rendez-nous ce coeur pur avec lequel nous vous aimions tant autrefois, cette âme innocente avec laquelle nous vous priions jadis avec tant de confiance et de naïf abandon ! Rallumez en nous le flambeau à demi éteint de la Foi et que cette foi ravivée, nous fasse tomber à vos pieds, ô Marie, repentants et fervents comme ces innombrables pèlerins qui, aux jours de vos célèbres Jubilés, montaient, en quelque sorte, à l'assaut de votre angélique sanctuaire. Ô Vierge sainte, comme eux attirez-nous à vous par l'attrait irrésistible de vos grâces et de vos vertus. *Trahe nos post te ! In odorem curremus unguentorum tuorum !* Notre-Dame du Puy, priez pour nous ! Ainsi soit-il.

Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve !

Ad te clamamus, exules, filii Evæ ; ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.

Eia ergo, advocata, nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis, post hoc exilium, ostende.

O clemens, o Pia, O dulcis Virgo Maria !

V. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus

Omnipotens sempiterna Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum filii tui habitaculum, effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, præparasti: da ut cujus commemoratione laetamur, ejus pia intercessione, ab instantibus malis, et a morte perpetua liberemur. Per eundem Christum Dominum nostrum.